

**AUTOUR DU MATERNE DE JEAN D'OUTREMEUSE (*Myreur*, I, p. 451-535 *passim*)**

par

**Jacques Poucet**

Membre de l'Académie royale de Belgique  
Professeur émérite de l'Université de Louvain

---

[Introduction](#) - [Chap. 1](#) - [Chap. 2](#) - [Chap. 3](#) - [Chap. 4](#) - [Chap. 5](#) - [Chap. 6](#) - Chap. 7 - [Chap. 8](#) - [Conclusions](#)

[Bibliographie](#) - [Table des Matières](#) - [Myreur \(Tome I\)](#) - [Myreur \(Trio\)](#)

---

**CHAPITRE VII****COMMENTAIRE DE JEAN D'OUTREMEUSE****VI. L'INTERMÈDE DANOIS, LA MORT ET LA SÉPULTURE DE MATERNE**

Introduction – <a href="#">A.</a> <b>Materne en Frise, l'expédition des Tongrois au Danemark et leur retour victorieux</b> – <a href="#">B.</a> <b>Revenu au pays, Materne poursuit ses réalisations</b> - <a href="#">C.</a> <b>La mort de Materne</b> – <a href="#">D.</a> <b>Les funérailles de Materne et le problème de sa sépulture</b> – <a href="#">1.</a> Au début de la tradition, Materne meurt et est enterré à Trèves – <a href="#">2.</a> La dispute pour la possession du corps de Materne – <a href="#">3.</a> La version de la <i>Vita Eucharitii, Valerii et Materni II</i> (XIIe siècle au moins) – <a href="#">4.</a> La version de la <i>Geste des Trévires</i> – <a href="#">5.</a> La version de Jean d'Outremeuse – <a href="#">6.</a> La sépulture de Materne à Trèves
---

**Introduction**

Le septième chapitre s'intéresse à la dernière période de la vie de Materne et envisage quatre épisodes : (a) une expédition en Frise fort dangereuse pour le saint ; (b) son retour triomphal à Tongres et ses ultimes réalisations ; (c) sa mort et (d) ses funérailles, marquées par le conflit entre les gens de Trèves, de Cologne et de Tongres pour obtenir son corps et l'enterrer chez eux.

**A. Materne en Frise, l'expédition des Tongrois au Danemark et leur retour victorieux (vers 124-125)**

Selon Jean (I, p. 529), Materne, après l'évangélisation de la Hesbaye, va d'abord retrouver ses paroissiens à Cologne et à Trèves. Puis, brusquement, sans transition, il décide de partir seul évangéliser la Frise, possession danoise. Il s'agit donc toujours d'apostolat, mais le lecteur entre dans

un univers différent, géographiquement d'abord, mais aussi littérairement. Le mode du récit change. On quitte la chronique pour l'épopée. Voyons cela de plus près.

\*

Materne se trouve en Frise lorsque le roi du pays, qui assiste par hasard à son prêche, le fait arrêter, conduire au Danemark et jeter en prison. Heureusement, un « païen, bien inspiré par Dieu, » vient en informer les Tongrois. Ceux-ci, réunis en conseil, « estimèrent qu'il valait mieux mourir que de ne pas récupérer leur évêque. Ils décidèrent d'envoyer Trémus, le duc d'Ardenne et le duc Henri de Lorraine avec quarante mille hommes. Ceux-ci se mirent en route, jurant par Dieu qu'ils reprendraient leur évêque et laveraient ce grand outrage ; sinon ils détruiraient tout le Danemark » (I, p. 529).

De violents affrontements opposèrent sur le sol danois les 40.000 alliés de Tongres au roi de Danemark, Ogens, et à son fils, Mélion. Les faits sont narrés par Jean d'Outremeuse sur le mode épique qu'il affectionne et qu'il a souvent utilisé dans son *Myreur*<sup>1</sup>.

Voici, en guise d'exemple, le début des opérations militaires :

[I, p. 530] Les rangs se sont rapprochés et ont foncé les uns sur les autres. Tout d'abord les Tongrois prennent peur et reculent beaucoup. Trémus, le duc d'Ardenne, l'épée au poing, s'avance à travers les rangs, s'introduisant vaillamment parmi les Danois. On coupe têtes et bras, on répand les cervelles. Trémus tue Culpin, le cousin du roi Ogens. Mais Mélion, le fils du roi, voit Trémus ; il le frappe et fend son heaume jusqu'à la chair : si Trémus ne s'était pas déplacé, il était mort. Trémus frappe Mélion en retour, mais il le rate, atteint son cheval et l'abat. Mélion tombe et Trémus l'attaque. Mais, secouru et remis en selle par les Danois, Trémus se lance à nouveau dans la bataille.

Après une interruption, occupée par la description héraldique et l'histoire de ce qui était alors l'écu de Trémus et celui du duc de Lorraine, le récit épique reprend :

[I, p. 530] Trémus se comporta ensuite si vaillamment qu'il rendit coeur et courage à ses hommes au point qu'ils firent reculer les Danois. Trémus rencontra le roi Ogens, frappa si violemment sur son heaume qu'il le brisa complètement, fendant l'homme jusqu'à la poitrine. Mais Mélion, le fils d'Ogens, qui était un vaillant chevalier, mérite d'être comparé aux Tongrois, car il tua Geoffroy de Limbourg et son fils Clément, ainsi qu'Arnadin le paladin, Thibaut et Vincent l'orgueilleux.

Abandonnant ici le détail des combats, nous préciserons simplement qu'après la mort d'Ogens, le roi danois, Mélion, son fils, est fait prisonnier par les Tongrois, avec 300 « des plus grands Danois ». C'est une victoire complète pour Materne, les Tongrois et leurs alliés.

Un accord est finalement trouvé entre les belligérants. Pour éviter la mort, les Danois prisonniers proposent aux vainqueurs, en guise de rançon, une très importante quantité d'argent. Elle servira à financer les fondations et les dotations de Materne :

<sup>1</sup> Cfr J. Poucet, *Le « Myreur des Histors » de Jean d'Outremeuse. Essai de typologie des structures narratives* (I, p. 1-586, éd. A. Borgnet, 1864) [[FEC 35-2018](#)]

[I, p. 531] Trémus désira avoir l'argent et conclut un accord de paix. C'est ainsi que les Tongrois retrouvèrent leur évêque ainsi qu'une importante somme d'argent. Ils retournèrent à Tongres et y ramenèrent saint Materne. Ils lui donnèrent les richesses portées par dix bêtes de somme pour fonder des églises et obtenir des rentes pour faire des dotations.

L'argent, on le voit, joue un certain rôle dans l'histoire de Materne. Un peu plus haut, dans l'épisode cinacien, Materne avait fondé des églises « avec le grand trésor que lui avait laissé le roi de Tongres » (I, p. 528)<sup>2</sup>. Les richesses de Materne seront encore évoquées un peu plus loin, en I, p. 532, à l'occasion de la construction par Materne de deux églises à Chèvremont.

\*

L'épisode danois est également traité dans la *Geste* où il se déroule sur près de 200 vers (v. 3375-3575). Il serait intéressant de comparer les deux versions et même de procéder à une analyse littéraire approfondie, mais elle serait ici hors de propos.

On ne dispose dans la tradition hagiographique médiévale d'aucun passage parallèle à ce combat des Tongrois en Frise pour la libération de Materne. Ce morceau épique est certainement une création originale de Jean d'Outremeuse, comme plusieurs autres pièces du même type que nous avons identifiées dans notre analyse des structures narratives du *Myreur* (cfr *supra*, n. 1).

### B. Revenu au pays, Materne poursuit ses réalisations

Après l'épisode danois, qui tranche sur le reste et apparaît comme une insertion épique, Jean retrouve la géographie de nos régions et reprend un style narratif plus simple. Il décrit Materne, revenu dans son pays, qui continue à convertir des gens et surtout à construire des églises. Les zones explicitement visées sont la région rhénane, la future Liège et Maastricht (*Myreur*, I, p. 531-532).

Il est ainsi fait mention de neuf églises en l'honneur de la Vierge Marie dans la région du Rhin, d'une église à Tongres<sup>3</sup>, d'une chapelle en Publémont<sup>4</sup> en l'honneur de saint Pierre, de deux églises à

<sup>2</sup> En racontant les libéralités du roi Pierre de Tongres à l'égard de Materne, Jean (I, p. 509-511) avait passé sous silence le motif du trésor du roi, qu'il utilise pourtant dans la *Geste de Liège* (v. 3060-3061).

<sup>3</sup> Dans la suite du *Myreur* (II, 5 et 9 ; III, 10), à chaque fois pour Tongres, Jean évoque des églises liées à saint Materne, mais cela ne semble pas être des églises construites par le saint lui-même, mais des églises élevées plus tard en son honneur.

<sup>4</sup> Jean reparlera (en IV, 106) de cette chapelle élevée par Materne et fréquentée par saint Servais : « L'an 940, Richer (ou Ricaire), évêque de Liège (de 920 à 945) fonde, au pied du Publémont, une église qu'il dédie à saint Servais, évêque de Tongres, pour la raison suivante. On trouve dans les chroniques anciennes que saint Servais, à son époque, allait souvent prier dans une chapelle qui se trouvait dans le bois de Publémont, là où est maintenant l'église paroissiale Saint-Servais à Liège, laquelle chapelle avait été fondée par saint Materne, le premier évêque de Tongres, comme nous l'avons dit (cfr I, p. 531-532), en l'honneur de saint Pierre apôtre. »

Chèvremont-le-Château, l'une à Notre-Dame et l'autre à saint Jean l'Évangéliste<sup>5</sup>, et de plusieurs églises à Maastricht, notamment une en l'honneur de saint Barthélemy.

Sans qu'il soit question pour nous de commenter chacune de ces informations, on notera chez le chroniqueur le souci d'aider son lecteur à bien situer topographiquement les réalités dont il parle et à les remettre dans une perspective historique. Ce qu'il écrit par exemple sur la chapelle de Publémont élevée en l'honneur de saint Pierre « sur une colline près de Liège » est caractéristique :

[I, p. 531] Aujourd'hui, c'est dans Liège, car Publémont s'étend de Saint-Gilles, en aval jusqu'à la Tour de l'Official et, en amont jusqu'à Sainte-Walburge, en descendant par Saint-Servais jusqu'au Marché de Liège. Saint Servais allait souvent prier dans cette chapelle, là où se trouve maintenant Liège, quand il venait de [p. 532] Maastricht. À cette époque, c'était un grand bois qui subsista longtemps encore après saint Servais.

Un peu plus loin, en I, p. 532, lorsqu'il sera question de la construction par Materne des deux églises à Chèvremont, le chroniqueur mentionnera de « fortes rentes » accordées par Materne « sur ses propres biens » aux chanoines de ces deux églises. Il s'agissait probablement des richesses ramenées de l'expédition danoise, dont il a été question plus haut :

[I, p. 532] [Saint Materne fonde deux églises à Chèvremont - An 125] Materne fonda en outre deux églises à Chèvremont-le-Château : l'une consacrée à Notre-Dame et l'autre à saint Jean l'Évangéliste. Dans chacune d'elles, il installa vingt chanoines, auxquels il accorda de fortes rentes sur ses propres biens. Il fit cela en 125 et en 126.

Après de telles réalisations, il ne reste plus à Materne qu'à mourir<sup>6</sup>.

### C. La mort de Materne

Comme Euchaïre, Materne est averti pendant son sommeil de sa mort prochaine : ses deux prédécesseurs, Euchaïre et Valère lui apparaissent en dégageant une grande lumière. Ses fidèles l'entourent dans la dévotion et la prière jusqu'au moment où une voix venant du ciel l'appelle.

[I, p. 534] [Saint Materne voit en rêve les saints Euchaïre et Valère] Cette même année [127], saint Materne se trouvait à Cologne. Un soir où il pria dans l'église, à minuit exactement, il s'endormit. Pendant son sommeil, saint Euchaïre et saint Valère, ses prédécesseurs, lui apparurent, dégageant une grande lumière. Ils lui dirent : « Materne, prépare-toi. Les trente ans que Dieu te donna à vivre la dernière fois sont presque passés ; tu dois mourir à ce siècle le 19 septembre et venir nous rejoindre dans la gloire du paradis. » C'était alors le seizième jour du mois ; il devait donc mourir dans les trois jours suivants. Certains disent qu'il mourut en l'an 130, le dix-huitième jour des calendes d'octobre, qui correspond au 19 septembre.

[La mort de saint Materne] Dès le lendemain, Materne mit en ordre et régla tout ce qui appartenait à la Sainte-Église. Il dit à ses disciples qu'il devait mourir et les pria de l'ensevelir à Trèves, près de ses deux prédécesseurs. Et

<sup>5</sup> Jean reparlera (en IV, 149) de ces deux églises de Chèvremont, dédiées l'une à la Vierge Marie et l'autre à saint Jean l'Évangéliste, « fondées par saint Materne, premier évêque de Tongres, qui mit vingt chanoines dans chacune d'elles ».

<sup>6</sup> La *Geste de Liège* ne propose rien qui corresponde vraiment aux réalisations de Materne à son retour du Danemark. Elle passe directement au récit de sa mort en 127, qui survint lorsque Materne *prechoit desus le Rins, / Droit en mois de septembre, où convertoit paiens* (v. 3577-3578).

quand la nuit fut venue, il se coucha au milieu de ses amis et disciples, qui veillèrent toute la nuit près de lui. Et juste au lever du jour survint une voix que chacun entendit et qui disait : « Maintenant, viens, Materne, chéri et bien aimé de Dieu. » Quand saint Materne l'entendit, il reçut en communiant le corps de Jésus-Christ. Son âme aussitôt s'en alla, emportée au ciel par les anges qui chantaient.

Jean avait raconté la mort d'Euchaïre (I, p. 480-481) en s'inspirant d'Hériger, mais il avait fait l'impasse sur celle de Valère (I, p. 498). En ce qui concerne celle de Materne, le récit de Jean se rapproche de celui d'Hériger, mais sans qu'on puisse parler d'un décalque net. À l'intention des lecteurs intéressés par une comparaison, nous retranscrivons ci-dessous la version de la mort de Materne par Hériger. Elle est relativement longue :

**[Hériger, ch. 14]** *[Dans une vision, Euchaïre et Valère appellent Materne à quitter ce monde]* Materne, au moment du repos de la nuit, dans le silence, fréquentait d'habitude l'endroit où reposaient les corps des saints et y restait seul en prières de longs moments. Une nuit qu'il était entré selon son habitude dans cette église et y célébrait assez longuement les louanges divines, vers le milieu de la nuit, le sommeil commença à l'accabler. Sa langue achoppant assez souvent, Materne était ralenti dans la poursuite de ses prières. Sur le siège où il était assis, les coudes sur les genoux, le saint inclina sa tête entre ses deux mains et, cédant quelque peu au sommeil, s'endormit rapidement.

Immédiatement lui apparurent en rêve saint Euchaïre et saint Valère, avec leurs illustres visages resplendissants et leurs brillants vêtements sacerdotaux, portant chacun sur leur tête une couronne de roses, de lis et de toutes sortes d'autres fleurs odorantes, tressées avec un art admirable, montrant une couronne semblable [à la leur]. Ils lui dirent : « Voilà, Materne, comme nous te l'avons jadis promis, nous venons à toi pour te rendre visite la veille de ta mort. Réjouis-toi donc et sois heureux, parce que dans trois jours tu quitteras ce siècle et tu entreras dans les joies indescriptibles de ton Seigneur. Regarde la couronne incorruptible de ta récompense : elle provient du paradis de l'éternelle douceur, elle t'a été destinée par le Christ et nous, tes proches, nous te l'apportons. Sa fleur ne se fane jamais ; son odeur ne perd jamais son caractère suave ; elle dure toujours et ne connaît pas la fin. Après la corruption de la vie présente, tu la posséderas sans qu'elle ne se corrompe ; tu resteras éternellement couronné avec elle sous les yeux du roi des rois. Après ces mots, ils disparurent aussitôt.

Materne, s'éveillant de son sommeil très léger, se dressa tout joyeux de la vision qui s'était offerte à lui, mais immédiatement il sentit combien son corps était faible. Il appela un serviteur et avec son aide regagna sa cellule. Il raconta en privé à ses disciples familiers la vision qui s'était offerte à lui.

Le lendemain, il convoqua le groupe de ses frères ; il commença à leur parler de l'intégrité de la foi et, en termes agréables, il alluma dans leurs esprits le désir du ciel. Pendant toute la journée, il ne cessa de leur prodiguer des conseils salutaires, fit durer le discours d'exhortation jusqu'à la huitième heure de la nuit suivante et passa le reste de la nuit avec ses frères, au milieu des psaumes et des hymnes.

Après le chant des coqs, le jour se leva. Alors d'en-haut une voix claire se fit entendre de tous ceux qui étaient dans la cellule, et qui disait : « Materne, chéri de Dieu, viens. » Et lui, immédiatement, comme s'il entendait une voix connue, se tourna vers les frères qui l'entouraient et dit : « Portez-vous bien, mes fils que j'aime de tout mon cœur. Car maintenant je vais partir, et ne serai plus avec vous dans ce siècle. » Après ces paroles, il reçut la communion du sacrement du Seigneur et exhala aussitôt son âme sainte. Pour la délivrance de Materne, les fidèles présents accomplirent avec grande dignité ses obsèques et déposèrent son corps non loin des reliques des saints Euchaïre et Valère.

Par rapport à Hériger, Jean est beaucoup plus concis. Il ne dit rien du lent endormissement de Materne pendant ses prières, ni de la description précise des deux évêques qui se présentent à lui, de leurs vêtements, de la couronne qu'ils portent et de celle qu'ils viennent lui offrir. Par contre il insiste davantage sur les questions de date et aussi, en ce qui concerne le lieu de sa sépulture, sur les questions de lieu. Ainsi il mentionne Trèves très explicitement. Chez Hériger, cela allait en quelque sorte de soi, puisque tout, si l'on peut dire, se passait à Trèves. Dans la version de Jean par contre, Materne se trouve à Cologne, dont il est aussi l'évêque, comme il est l'évêque de Trèves et de Tongres.

En ce qui concerne, toujours chez Jean, le rappel de la seconde prolongation de vie (un supplément de 30 ans) que Materne avait reçue de Dieu, on se reportera à ce qui a été dit plus haut, dans la notice consacrée à la mort de Valère, son prédécesseur, où les calculs du chroniqueur liégeois ne sont pas simples à comprendre (I, p. 498 ; cfr *supra*, [Ch. 4](#), p. 11-13).

Rappelons simplement que Jean avait exagérément compliqué un motif très simple dans les versions anciennes (Hériger, par exemple) : pour être resté 40 jours sous terre, Materne bénéficierait d'un épiscopat de 40 années. Jean avait interprété la prolongation dans un sens très différent : pour être resté 40 jours sous terre, Materne vivrait encore 40 ans après sa résurrection. Cette manière de voir a tout faussé chez lui.

#### D. Les funérailles de Materne et le problème de sa sépulture

Mais laissons le problème de la (ou des) prolongation(s) de vie accordée(s) par Dieu à Materne, pour nous concentrer sur les circonstances de ses funérailles et l'endroit de sa sépulture.

##### 1. Au début de la tradition, Materne meurt et est enterré à Trèves

Dans les versions primitives (la *Vita Eucharitii I* et le récit d'Hériger), le lieu du décès de Materne et celui de sa sépulture s'imposaient. Toute sa carrière s'étant déroulée à Trèves, Materne mourait à Trèves et y était enterré près d'Euchaire et de Valère, ses deux prédécesseurs.

##### 2. La dispute pour la possession du corps de Materne

Mais au fil de l'évolution de la tradition, le statut épiscopal de Materne a changé : le « simple » évêque de Trèves du début règne désormais sur trois diocèses, Trèves, Cologne et Tongres. Dès la *Geste des Trévires* (début du XIIe siècle), le thème du triple épiscopat est illustré par le motif des trois messes que Materne célèbre miraculeusement le même jour dans les trois églises mais aussi et surtout par la modification profonde des circonstances entourant la mort de Materne : une âpre dispute surgit entre les trois diocèses pour la possession du corps de leur évêque.

Sur ce point, le début du ch. 16 de la *Geste des Trévires* est très clair :

Materne mourut à un âge avancé près de Cologne, en l'an 128. Son trépas connu, les Trévires se rendirent aussitôt à Cologne pour réclamer leur pasteur. Les Tongrois aussi étaient présents s'évertuant, comme les gens de Cologne, à conserver Materne pour eux. On se battit beaucoup de part et d'autre.

La solution trouvée pour éviter un affrontement plus grave sera l'intervention d'un tiers qui se révélera être un envoyé du ciel et proposera une solution qui a tout du jugement de Dieu.

En fait, la version proposée dans la *Geste des Trévires* n'est pas très claire. On y reviendra dans un instant après avoir présenté celle de la *Vita Eucharîi, Valerii et Materni II* qui l'est davantage et qui permet de mieux la comprendre.

Il n'est plus besoin de présenter cette *Vita Eucharîi II* et le manuscrit BR 3155 qui la contient<sup>7</sup>. Elle est basée sur la *Vita* primitive (la *Vita Eucharîi I* des alentours de 900), mais comporte sur certains points des modifications. Les plus intéressantes, celles précisément qui s'écartent davantage du texte primitif, concernent d'une part les activités de Materne durant son épiscopat<sup>8</sup> et d'autre part le détail de ses funérailles, notre sujet actuel.

Voyons en détail ce que cette *Vita Eucharîi II* nous dit sur ce point précis.

### 3. La version de la *Vita Eucharîi, Valerii et Materni II* (XIIe siècle au moins)

Selon le rédacteur anonyme, Materne meurt à Cologne, après avoir demandé avec insistance que son corps soit transféré à Trèves et réuni à celui de ses deux prédécesseurs :

**[Vita Eucharîi II, p. 340]** Lorsque le bienheureux Materne, dans la ville de Cologne, grâce à la révélation reçue de ses confrères Euchaïre et Valère, sut [...] que son dernier jour était très proche, il régla avec zèle et prévoyance tout ce qui concernait la situation de l'église et de ses successeurs. Il demanda avec la plus ferme insistance à toutes les personnes présentes que son corps, transféré à Trèves après sa mort si Dieu le permettait, soit joint étroitement aux corps de ses saints prédécesseurs, afin qu'une seule sépulture réunisse les trois personnes qui dans cette vie n'avaient eu qu'un seul corps et une seule âme.

mais les choses ne se déroulent pas sans problèmes :

**[Vita Eucharîi II, p. 340]** À la nouvelle de la mort de Materne, les gens de Trèves et de Tongres, ayant rassemblé leur propre population et leurs voisins, se rendent en armes à Cologne, réclamant avec toute l'insistance possible le corps du saint homme, en mélangeant prières et menaces. Les discussions étaient vives. Ceux de Cologne prétendaient que Materne ne serait pas mort chez eux s'il n'avait pas voulu avoir chez eux sa sépulture. Ceux de Trèves soutenaient que Materne avait été envoyé par le bienheureux Pierre non pas à Cologne ni à Tongres, mais uniquement à Trèves. Ceux de Tongres se plaignaient que leur communauté était nouvelle et qu'elle retournerait vite à la perfidie de l'erreur si la consolation du corps saint leur était refusée.

Chacun des trois groupes se sent en droit d'obtenir le corps de son évêque. Dans chaque camp, les plus âgés et les membres du clergé tentent d'apaiser les esprits pour éviter le recours aux armes. Plusieurs formules de compromis sont proposées, mais aucune ne fait l'unanimité. Jusqu'au moment où les Tongrois suggèrent de s'en remettre au jugement de Dieu (*invocemus divinae voluntatis arbitrium*).

Quand on leur demande comment ils envisagent concrètement les choses, ils répondent :

**[Vita Eucharîi II, p. 341]** Que l'on place le bienheureux Materne, notre père, dans un bateau et que ce bateau soit abandonné à lui-même. Que son seul pilote soit la miséricorde divine. Si le bateau, ainsi gouverné, revient sur la rive, que ceux de Cologne aient le corps ; s'il descend le fleuve, que les Tongrois se réjouissent de détenir le corps sacré et cette charge divine ; s'il remonte le courant, que les Trévires soient heureux et fiers de bénéficier de la grâce divine, de ce miracle et du trésor du corps sacré.

<sup>7</sup> Cfr *supra*, [Ch. 1](#), p. 19-20.

<sup>8</sup> Cfr *supra*, [Ch. 5](#), p. 4-5.

Proposition que les Trévires considèrent ridicule : ils la rejettent et veulent trancher la question par les armes. Mais leurs prêtres les persuadent de se soumettre à la volonté divine. Finalement les trois parties s'accordent sur la formule et le dispositif convenu est mis en place :

**[Vita Eucharit II, p. 341-342]** On amena le bateau au milieu du fleuve, et là, comme s'il était en réalité mu par un rameur divin, il remonta le fleuve à contre-courant sur une distance de plus d'un mille. Les gens de Cologne et de Tongres le suivaient en pleurant, tandis que tous les Trévires, d'une voix exaltée, louaient Jésus-Christ et les mérites de Materne.

Puis, après avoir parcouru la distance dont nous avons parlé, le bateau aborda de lui-même à la rive. Et à cet endroit, pendant une heure entière, ce fut d'un côté une joie et une exaltation sans mesure, et de l'autre, des plaintes, des cris et des larmes. On décida de construire une église qui fut appelée l'église des Pleureurs (*ecclesia Flentium*) en souvenir de ce qui s'était passé.

Les gens de Tongres et de Cologne retournèrent alors à leurs propres affaires, tandis que les Trévires transportèrent chez eux le corps sacré avec des hymnes et des louanges ; ils le déposèrent près des corps d'Euchaire et de Valère, entourant sa sépulture des honneurs qui convenaient. Du corps du saint se dégageaient une odeur d'une admirable douceur et une telle force de guérison que beaucoup de malades guérissaient.

Résumons les choses.

Un des avantages de ce récit est qu'il expose de manière très claire les « règles du jeu ». Si le bateau, abandonné à lui-même au milieu du fleuve, revient sur la rive, c'est Cologne qui gagne ; s'il descend le fleuve, c'est Tongres ; s'il remonte le courant, c'est Trèves. La proposition émane du groupe même des Tongrois. Il est toutefois clair qu'elle a été inspirée par Dieu.

Comme le bateau commence à remonter le Rhin à contre-courant, le vainqueur est très vite identifié. C'est la joie du côté de Trèves, la tristesse chez les gens de Cologne et de Tongres. Il faudra une heure encore avant que le bateau ne touche la rive. Pour commémorer l'événement, en souvenir des pleurs versés par les « vaincus », on décide de construire à cet endroit une église, l'église des Pleureurs.

Il ne reste aux vaincus qu'à rentrer chez eux, tandis que les Trévires conduisent solennellement le corps de Materne à Trèves pour l'enterrer aux côtés d'Euchaire et de Valère.

Un jugement de Dieu a donc rappelé la destination première de Materne, celle où l'avait envoyé saint Pierre. Malgré son triple épiscopat, Materne appartient en réalité à Trèves et son corps doit retourner là où son ministère a commencé.

#### 4. La version de la *Geste des Trévires*

La version, à la fois détaillée et claire, de la *Vita Eucharit II* va nous permettre de mieux comprendre les autres. Revenons d'abord à celle de la *Geste des Trévires*<sup>9</sup>, dont nous avons donné le premier paragraphe plus haut :

---

<sup>9</sup> Sur les circonstances précédant immédiatement la mort de Materne, la *Geste des Trévires* ne contient aucun autre détail que celui donné dans le texte cité (le saint « mourut à un âge avancé près de Cologne, en l'an 128 de l'Incarnation du Seigneur »). Son rédacteur ne semble s'être intéressé qu'à ce qui suit la mort de Materne et qui est évidemment



**[Geste des Trévires, ch. 16]** Saint Materne mourut à un âge avancé près de Cologne, en l'an 128 de l'Incarnation du Seigneur. Son trépas connu, les Trévires se rendirent aussitôt à Cologne, pour réclamer leur pasteur. Les Tongrois aussi étaient présents s'évertuant, comme les gens de Cologne, à conserver Materne pour eux. On se battit beaucoup de part et d'autre.

Entre-temps apparut dans la ville un vieillard vénérable (*venerandus quidam senex*) engageant les citoyens à renoncer au conflit et à suivre son conseil : placer le corps du pontife dans un bateau, mettre ce dernier à l'eau en l'écartant de la rive et le laisser aller où Dieu le voudrait. Chose miraculeuse ! On fit aussitôt ce que l'ange avait conseillé (*Mox ut angelus consuluerat factum est*)<sup>10</sup>. Le navire, chargé du corps sacré, sans aucun marin pour le guider (*nullo se regente nauclero*), poussé par les ailes de l'ange (*angelico remigio*)<sup>11</sup>, remonte le courant en parcourant un mille en une petite heure et s'arrête sur le rivage, dans un endroit qui fut alors appelé *Roze* [= l'endroit des pleurs]<sup>12</sup>, à cause de la tristesse qu'éprouvèrent les habitants de Cologne.

Alors les Trévires, recevant avec les actions de grâces qui s'imposaient le corps de leur évêque que Dieu leur avait envoyé, le ramenèrent à Trèves et, avec beaucoup d'honneurs, lui donnèrent une sépulture dans l'église non loin des corps des saints Euchaire et Valère. (*Gesta Treverorum*, ch. 16, p. 148, éd. G. Waitz)

Ici, c'est un vénérable vieillard, apparu mystérieusement et qualifié dans la suite d'ange qui propose la solution, ce qui confirme que les Tongrois de la *Vita Eucharis II* avaient été en fait inspirés par Dieu. Les mouvements du navire portant le corps de saint Materne, la durée de son parcours, son arrêt sur le rivage, sont les mêmes dans la *Vita Eucharis II* et dans la *Geste*. Mais sans la connaissance des « règles du jeu » transmises par la *Vita* du manuscrit de Bruxelles, les seules informations de la *Geste* ne permettaient pas de bien comprendre.

Une autre différence concerne les conséquences de l'arrêt du bateau sur le rivage. Des deux côtés, on conserve le souvenir d'une grande tristesse, mais la *Vita II* fait état du nom porté par une église, tandis que la *Geste* ne mentionne qu'un toponyme.

##### 5. La version de Jean d'Outremeuse

Le récit de Jean est lui aussi basé sur le motif de la dispute pour la possession du corps qui se résoud par une solution miraculeuse. Il s'inscrit donc dans la ligne de la *Geste des Trévires* et de la *Vita Eucharis II*. Le voici :

**[I, p. 534]** [*Le corps de saint Materne gagne Trèves sans batelier*] Une violente dispute opposa alors les habitants de Trèves, de Cologne et de Tongres, qui voulaient tous détenir le corps de saint Materne pour l'ensevelir dans leurs églises. Alors qu'ils étaient en plein désaccord, un homme survint, qui s'appelait Clément et était un grand sage. Il dit de prendre le corps du saint évêque Materne et de le placer immédiatement dans un bateau sur le Rhin : que celui à qui Dieu attribuerait sa dépouille la conserve. On procéda ainsi : le bateau contenant le corps de saint Materne fut lancé sur le Rhin. Cela fait, **[p. 535]** l'embarcation, sur laquelle ne se trouvait personne, ni homme ni femme, mais seulement le corps sans vie du saint, remonta le fleuve, à contre-courant. Un miracle de Dieu la fit voguer jusqu'à son arrivée à Trèves, tout près de l'église où ses deux prédécesseurs avaient été ensevelis, c'est-à-dire l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste.

---

l'élément neuf. Rappelons que cette *Geste* signalait aussi pour la première fois dans la tradition le motif de la triple messe, lié évidemment à celui du triple épiscopat du prélat.

<sup>10</sup> Le vieillard était donc un ange.

<sup>11</sup> Le mot latin *remigium* désigne à la fois une rame et une aile.

<sup>12</sup> On renverra sur ce point aux informations données *supra*, [Ch. 1](#), p. 18, n. 44.

[L'église de la Déploration, où gît saint Materne] À l'endroit exact où aborda le bateau, les habitants de Trèves édifièrent une église qu'ils appelèrent l'église de la Déploration, tant les habitants de Cologne et de Tongres, venus sur place, pleuraient d'avoir été privés du corps de saint Materne qui se trouvait aux mains des gens de Trèves. Ainsi fut enseveli le corps du glorieux confesseur, saint Materne, près de ses deux prédécesseurs.

#### a. L'analyse du récit

Quelques points sont à relever. Le personnage relativement mystérieux qui propose la solution s'appelle ici Clément et il n'est dit nulle part qu'il s'agit d'un ange. Mais ce détail n'a pas grande importance. Il n'en est pas de même de l'absence totale, dans le *Myreur*, de règles destinées à interpréter les éventuels mouvements du bateau abandonné sur le fleuve. Cela aura des conséquences sur la suite du récit de Jean.

Alors que, dans les deux versions précédentes, la question se réglait définitivement après une brève remontée du fleuve. Jean va imaginer – et il sera bien le seul dans la tradition – que le bateau reconduit le corps de Materne jusqu'à Trèves, « tout près de l'église où les deux prédécesseurs de Materne avaient été ensevelis ». C'est un très long trajet.

Le chroniqueur évoque un « miracle de Dieu ». C'en serait déjà un beau qu'un navire laissé à lui-même remonte le Rhin à contre-courant sur une distance d'un mille, mais que dire d'un trajet de plusieurs centaines de kilomètres, à contre-courant toujours et aucun équipage ? De Cologne, le bateau devrait gagner Coblenz, puis emprunter la Moselle jusqu'à Trèves. Jean, qui rapporte là un « miracle » particulièrement impressionnant, ne semble pas avoir tiré profit des deux versions précédentes.

Quoi qu'il en soit, il est également question chez lui de l'érection, à l'endroit exact où aborda le bateau, d'une église dont le nom (« église de la Déploration ») conserve le souvenir de la tristesse des gens de Cologne et de Tongres, qui sembleraient, selon Jean toujours, avoir accompagné le convoi funèbre (« tant les habitants de Cologne et de Tongres, venus sur place, pleuraient d'avoir été privés du corps de saint Materne qui se trouvait aux mains des gens de Trèves », I, p. 535).

Rappelons que, dans le *Myreur*, cette église était celle de Saint-Jean-l'Évangéliste :

[I, p. 481] Les disciples d'Euchaïre célébrèrent les obsèques de l'évêque avec dévotion dans l'église Saint-Jean-l'Évangéliste, qu'Euchaïre lui-même avait précédemment fondée, à l'extérieur de la ville de Trèves, devant la Porte du Milieu.

[I, p. 499] Et sachez que saint Valère fut enseveli près de son prédécesseur, saint Euchaïre.

### b. Un mot sur la date de la mort de Materne

La mort de Materne eut lieu, selon Jean (I, p. 534), en l'an 127 de l'incarnation<sup>13</sup>. À cette date, il a réussi à la perfection la mission d'évangélisation dont saint Pierre l'avait chargé, avec ses deux compagnons, au temps de Claude, vers l'an 53/54 de l'incarnation (I, p. 451). Elle aura duré quelque 74 ans.

Si l'on adopte le cadre chronologique de Jean en supposant que le jeune Materne devait avoir une vingtaine d'années à son départ de Rome, Materne serait donc mort à plus de 90 ans. On conçoit qu'une activité aussi longue, loin d'être fréquente dans l'antiquité, ait posé aux auteurs médiévaux quelque problème. Et on comprend peut-être mieux qu'en deux passages différents de son récit (I, p. 453, et I, p. 498), Jean ait envisagé que Dieu aurait miraculeusement prolongé son existence à deux reprises. Nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer cette question<sup>14</sup> et de faire observer que les notices du chroniqueur liégeois sur cette question n'étaient pas très claires. Nous n'y reviendrons plus ici.

## 6. La sépulture de Materne à Trèves

Il ne peut être question pour nous de nous intéresser en détail à la sépulture de Materne à Trèves, où son corps a connu plusieurs déplacements à l'intérieur même de la ville. Jean d'Outremeuse n'en parle pas, mais nous le savons par deux textes d'époque moderne que nous ne ferons qu'évoquer.

### a. Une citation de Barthélemy Fisen (XVII<sup>e</sup> siècle)

Le premier est une citation de Barthélemy Fisen, un historien jésuite du XVII<sup>e</sup> siècle, auteur d'une histoire de Liège, intitulée *Sancta Legia Romanae ecclesiae filia, sive historia ecclesiae Leodiensis*, dont la première partie publiée à Tournai en 1642 comprend treize livres et atteint l'année 1252<sup>15</sup>.

Après avoir raconté le trajet miraculeux du bateau de Cologne vers Trèves, il dresse un tableau rapide des déplacements du corps de saint Materne à Trèves avant de mentionner dans le dernier paragraphe le transfert du corps vers Liège :

B. Fisen, *Historia Ecclesiae Leodiensis*, I, 43 (p. 21 de l'édition de 1642)

[...] *Uno omnium iudicio causa Treviris addicta est. Qui Dei munere laeti, sancti Episcopi corpus in urbem suam illatum, deposuerunt ad SS. Eucharium & Valerium. Quievit deinde, ubi hodie S. Matthiae basilica cum insigni monasterio extra huius iam oppidi moenia cernitur, eminente ad hanc diem supra solum marmorei tumulo, in sacello sui nominis septentrionali. Ex quo denique insequente aevo, Poppone Archiepiscopo, in maiorem Aedem B. Petri translatum est. Insignem sacratissimi illius depositi portionem Leodium, anno octingentesimo quadringentesimo secundo,*

<sup>13</sup> Le rédacteur de la *Geste des Trévires* (ch. 16) la date de l'an 128.

<sup>14</sup> Notamment *supra*, [Ch. 4](#), p. 11-13.

<sup>15</sup> L'*Historia* est accessible intégralement [sur la Toile](#). On trouvera, [sur la Toile](#) aussi, quelques informations sur B. Fisen.

*Pontifice potestatem faciente, ab Otgero Decano delatam, magna religione servat, ac veneratur S. Lamberti Collegium. [...]*

[...] tout le monde fut d'accord pour dire que les Trévires l'avaient emporté. Heureux de ce cadeau de Dieu, ils transportèrent dans leur ville le corps du saint évêque. Il y reposa dans la zone où on aperçoit aujourd'hui, en dehors des murs de la ville, la basilique Saint-Matthias avec l'imposant monastère, sur un tumulus élevé avec un sol en marbre, dans le sanctuaire nord qui porte son nom.

Finalement, les années passant, le corps de Materne fut transporté, sous l'archevêque Poppo<sup>16</sup>, dans la Cathédrale Saint-Pierre de Trèves. En 842, avec l'autorisation du pontife, une partie significative du corps fut transporté par le doyen Otger à Liège où elle est conservée avec une grande dévotion et vénérée par le Collège de Saint-Lambert. [...]

Ainsi donc, à Trèves même, le corps de saint Materne a changé plusieurs fois de place, mais ce qui nous concerne le plus directement dans la notice, c'est le transfert vers Liège, non pas du corps complet bien sûr, mais d'un fragment (*portionem*). Dans ce transfert daté de 842, autorisé par un *pontifex* pas autrement nommé, interviennent un certain doyen Otger de Liège et le Collège de Saint-Lambert. On retrouvera cette question dans le chapitre suivant.

#### **b. Un extrait d'un livre de 1831**

La deuxième notice est extraite de la présentation de saint Materne dans l'ouvrage de J.-Fr. Godescard-A. Butler (*Vie des pères, des martyrs et des autres principaux saints*, Tome XIII, Louvain, 1831, p. 323). Le texte est donc beaucoup plus tardif<sup>17</sup>:

« La fête de S. Materne est marquée dans le martyrologe romain au 14 septembre, qui est le jour où les trois églises qui le reconnaissent pour leur évêque honorent aussi sa mémoire. A Trèves, où son corps fut rapporté de Cologne, on célèbre sa translation le 23 octobre. Son corps y fut d'abord enterré à côté de ceux de S. Euchaire et de S. Valère ; après le huitième siècle, il fut placé dans une chapelle bâtie sous son invocation, et plus tard, en 1037, il fut transféré dans l'église métropolitaine de Trèves. En 1512, ces saintes reliques furent exposées avec beaucoup de solennité à la vénération des fidèles. On en conserve des particules dans plusieurs églises des Pays-Bas, et même en Espagne et en Bohême [...]. »

Ce texte contient plus de précisions que le précédent sur les déplacements du corps de saint Materne dans la ville de Trèves : il mentionne même une exposition de ses reliques à Trèves. Il fait également allusion à une certaine forme de dispersion des reliques du saint, sans toutefois mentionner l'église Saint-Lambert de Liège.

\*

Le chapitre suivant s'intéressera à toutes ces questions, moins à la dispersion des reliques de Materne dans plusieurs pays qu'au transfert, de Trèves à Liège, d'une partie de son corps, transfert

<sup>16</sup> Poppo, archevêque de Trèves de 1016-1047, fit transporter le corps de Materne à la Cathédrale Saint-Pierre de Trèves.

<sup>17</sup> C'est une sorte de fiche consacrée à « Materne de Cologne, Évêque de Trèves et de Cologne, saint, mort en 328 ». Elle commençait comme suit : « La vie de S. Materne a été extrêmement défigurée par les fables des légendaires, qui en ont fait un disciple de S. Pierre. Ce qu'on en peut dire de certain, c'est qu'il fut envoyé dans les Gaules par le Saint-Siège, avec saint Euchaire et saint Valère, sur la fin du troisième ou au commencement du quatrième siècle, pour y prêcher l'Evangile ». Nous la citons pour les informations chronologiques qu'elle contient sur la date de l'envoi du trio.

qui est mentionné spécifiquement par Jean d'Outremeuse et dont la date d'ailleurs varie entre 728 et 842.

On verra combien sont complexes les questions liées aux reliques de saint Materne à Liège, qu'il s'agisse de la date exacte de leur transfert depuis Trèves, de l'identité des autorités religieuses impliquées dans l'opération, et de l'histoire même de la châsse qui les abrite.

[\[Suite\]](#)

[\[Précédent\]](#)